



Separation avec maison en indivision sans possibilité de rachat

Par **lolo03**, le **21/10/2011** à **10:54**

Bonjour,rrnrJ'ai acheté il y a quatre ans une maison avec mon ex compagnon 50/50 nous n'etions ni pacsé ni marié et pas d'enfant.rnrnIl y a trois an je suis partie de la maison, j'ai continué à payer ma part de la maison sans demander de loyer.rnrnIl y a un an il a décidé de ne plus vivre dans la maison donc j'y suis retourné cependant il est revenu c'était une façon de me bloquer sachant qu'il aimerait que nous soyons toujours ensemble.rnrnLa maison est en vente depuis un peu plus de trois ans mais nous n'avons aucune proposition.....rrnrActuellement nous sommes en colocation ce qui est invivable...rrnrJe souhaiterait a nouveau reprendre un appartement seulement je ne peut pas supporter à la fois les charges de la maison et d'un appartement.rnrnIl souhaiterait arder la maison mais sans la racheter à la banque car au niveau du taux d'edettement celz ne passe pas. Mais il est prêt d'après ses dire a payer la totalité du credit.rnrnCependant si il ne paye plus la banque se retournera contre moi comme le prêt est cosolidaire.rnrnQue puis je faire pour sortir de cette situation qui dure et qui pourrait durer enore des années?rrnrSerait il possible qu'il prenne en charge la totalité du credit sans faire de rachat auprès de la banque sans que je soit inquiétée en cas de non paiement?rrnrDans le cas ou j'ai la possibilité de lui demander un loyer sachant que le remboursement du credit s'eleve à 600 euros quel serait son montant?rrnrMerci de bien vouloir m'aider à trouver une solution

Par **mimi493**, le **21/10/2011** à **10:58**

Déjà, il ne fallait pas le laisser revenir car c'était votre domicile et il ne pouvait s'imposer. Maintenant c'est trop tard, c'est aussi son domicile et vous ne pouvez plus rien faire.rnNe

tardez pas non plus à exiger les indemnités d'occupation durant la période où il y a vécu seul (prescription de 5 ans)
Exigez la sortie de l'indivision, s'il refuse de vendre, prenez un avocat et assignez-le en justice pour que la maison soit vendue aux enchères, c'est la seule solution si ni l'un ni l'autre ne veut racheter la part de l'autre

Par **lolo03**, le **21/10/2011 à 11:43**

J'ai changer les serrures pour eviter qu'il reviennent et il a reussi sachant qu'il honorai le montant du redit je ne pouvais rien faire.
Quel est le montant que je peut reclamer en tant que loyer d'occupation et qu'elle est la demarche a suivre pour la demander?

Par **cocotte1003**, le **21/10/2011 à 12:59**

Bonjour, vous vous renseignez dans le voisinage ou aures 'agence immobilier du loyer que vous pourriez emander pour la maison. Apres ça vous lui envoyez une LRAR lui indiquant que vous avez droit à la moitié de ce loyer durant la périoe ou il l'occupait seul. Il serait bon de revoilà votre prix de vente car ce n'est pas normal de n'avoir aucune proposition en 3 ans. il vaut mieux essayer e vente "normalement" que d'etre obligé e passer par une vente forcée aux encheres, cordialement